

La lettre

des élu-e-s affilié-e-s à l'ANECR du groupe

Nouveau Monde En Commun

Yolande Guinle, Myriam Martin, Marie Piqué, Mylène Vensentini,
Patrick Cases, Nicolas Cossange, Jean-Luc Gibelin, Serge Regourd



N° 10

FEVRIER 2017

L'EDITO

NO PASARAN !

Ce numéro est consacré à l'Assemblée Plénière des 2 et 3 février et à la réunion de la Commission Permanente du 3 février.

Le vote du budget du Conseil régional pour l'année 2017 constitue évidemment une part importante de nos travaux.

A cette occasion, à la demande de notre groupe, une délibération sur les recettes a été votée. Elle est dans ce numéro. Elle réaffirme qu'il faut en finir avec les restrictions financières, que les collectivités locales ne peu-

vent plus tenir, qu'il y a urgence à redonner des recettes notamment au Conseil régional.

La séance du 3 février au matin a été l'occasion de nouvelles provocations de la part d'élu-e-s du FN. Depuis le début du mandat, des élu-e-s de ce groupe accumulent les propos provocateurs, les attitudes sexistes, les déclarations xénophobes, les prises de positions ségrégationnistes. Elles et ils font de l'obstruction au débat démocratique. Lors de la séance du 3 au matin, elles et ils ont quitté l'assemblée qui était retransmise en direct sur Internet mais

étaient présent-e-s l'après-midi à la réunion de la commission permanente qui n'est pas publique... Le lendemain, la présidente Carole Delga a reçu un message de menaces de mort pour elle et sa famille. C'est le vrai visage des élu-e-s du FN qui refusent d'être qualifié-e-s d'extrême droite... **No pasaran !**

Enfin, comme nous l'avions annoncé, des réunions publiques sont en cours de programmation pour des comptes rendus de mandat dans les départements.

LE CALENDRIER

Jeudi 9 et vendredi 10 mars : Commissions sectorielles.

Vendredi 24 mars : Commission permanente.

Jeudi 30 mars : Journée CIDEFE des conseillers régionaux.

Jeudi 4 et vendredi 5 mai : Commissions sectorielles

Vendredi 19 mai : Commission permanente.

A noter

Pour suivre l'actualité du groupe *Nouveau Monde en Commun*, visitez régulièrement les sites :

<http://nouveaumondeencommun.fr/>

<https://fr-fr.facebook.com/nouveaumonde.encommun/>

LES ÉLU-ES RÉGIONAUX

NOUVEAU MONDE

en Commun

LE RASSEMBLEMENT CITOYEN, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
RÉGION OCCITANIE - PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE

La lettre

des élu-e-s affilié-e-s à l'ANECR du groupe *Nouveau Monde En Commun*



Lettre mensuelle des conseillers régionaux du groupe
Nouveau Monde En Commun, membres de l'ANECR

Directeur de publication : Jean-Luc Gibelin

Comité de rédaction : les élu-e-s affilié-e-s à l'ANECR du
groupe NMEC.

Réalisation et graphisme : René Granmont, Virginie Mailles-
Viard

LA DELIBERATION SUR LES RECETTES

Le Conseil régional Occitanie déclare officiellement sa volonté de disposer des ressources financières nécessaires pour assumer pleinement ses compétences attribuées par la loi et préparer l'avenir. Pour cela, il demande :

- que les futurs transferts de compétences aux Régions donnent lieu à l'attribution de recettes qui soient à la hauteur des enjeux et garantissent la couverture effective des nouvelles dépenses sur le long terme ;
- que, dans le cadre d'une politique de rétablissement des ressources financières au niveau des dotations attribuées par l'Etat en 2013, soit étudiée, en parallèle, une refonte de la fiscalité locale et plus généralement des ressources financières des collectivités locales, dans la logique d'un partage de la fiscalité avec l'Etat et entre les collectivités territoriales en cohérence avec les compétences exercées ;
- qu'à l'avenir, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) soit définitivement exclue du périmètre des variables d'ajustement des concours financiers de l'Etat en faveur des collectivités territoriales ;
- que les discussions s'engagent au plan national pour l'instauration d'une nouvelle taxe kilo-

métrique concernant les poids-lourds en transit international dans la région.

Le Conseil régional Occitanie demande que le fort dynamisme démographique de la Région Occitanie et sa grande superficie, sources de dépenses importantes en matière d'éducation et de transport, soient davantage pris en considération dans l'attribution des concours financiers de l'Etat et dans les mécanismes de péréquation afin de mieux faire coïncider les ressources financières avec la réalité des besoins et des spécificités régionales, telles que le revenu moyen par habitant.

Le Conseil régional Occitanie mandate la Présidente de Région pour amorcer ce débat au plan national et relayer ces demandes auprès du Gouvernement.



INTERVENTION SUR LES ETATS GENERAUX DU RAIL ET DE L'INTERMODALITE

Il s'agit aujourd'hui pour notre Assemblée d'approuver le rapport Intermodalité MODES DOUX TER, qui reprend la synthèse des débats et établit la future feuille de route en matière de politique régionale des transports pour les 15 ans qui viennent.

en préservant l'opérateur historique.

Je rappelle que la démarche de concertation territoriale, unique en son genre, a associé toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer, échanger, contribuer.

- celle de préserver le réseau ferroviaire au moment où d'autres régions privilégient les autoroutes ;
- celle d'arrimer le territoire régional à la grande vitesse ;
- celle de construire une mobilité qui préserve l'environnement ;
- celle de garantir la mobilité dans les territoires ruraux ;
- enfin celle de la généralisation de la co-construction des projets.

Enfin ces quatre valeurs et ces six ambitions se concrétisent par la création d'un service public régional des transports construit sur la base de dix chantiers que vous retrouvez dans le document de 80 pages téléchargeable sur le site de la Région. En transversal à l'ensemble des dix chantiers, nous avons un onzième chantier, celui de l'innovation...

Je tiens à insister sur leur pertinence en termes de réponses qu'ils apportent aux besoins de mobilité des populations de notre territoire.

En cela je ne peux qu'être satisfait des choix politiques courageux et ambitieux que nous portons, du choix de l'investissement qu'a fait notre majorité : ce recours à l'emprunt participe de la dynamique que je soutiens depuis longtemps avec mes camarades.

Je le sais, certains ont douté de la pertinence des Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité, d'autres ont finalement regretté de ne pas s'y être engagés assez tôt. La concertation va continuer, libre à chacun de prendre le train en marche. Des Comités Départementaux des Transports porteront cette mission. Un Groupement des autorités responsables de transport (GART) régional va également voir le jour et toutes les autorités organisatrices des transports pourront y prendre part.



Vous l'avez compris, les Etats Généraux du Rail ont largement bénéficié à la programmation, dès 2017, d'une politique régionale des transports refondée autour de grands principes :

- Celui, majeur, d'égalité des territoires, garantissant dans l'avenir aux ayants-droits au transport, aux usagers, une politique tarifaire harmonisée et socialement juste, une politique qui privilégie les trains du quotidien, qui réouvre des lignes, qui organise le report modal, qui garantit l'accessibilité et la qualité de services.
- Ensuite celui du principe de la concertation, car la région Occitanie, aujourd'hui chef de file de l'Intermodalité entend privilégier les complémentarités plutôt que la concurrence
- Enfin celui de la continuité du service public, en refusant d'expérimenter la mise en concurrence et

Au cours de cette première phase des Etats généraux nous avons réaffirmé quatre valeurs fortes. Celle de la liberté d'aller et venir dans la Région, celle de la protection de l'environnement et du cadre de vie pour nous et les générations futures, celle de l'égalité et la cohésion des territoires qui est pour nous bien plus qu'un slogan électoral, enfin celle de la démocratie participative comme moteur de notre politique.

L'analyse des expressions a permis une restitution très riche, attendue et approuvée unanimement par des instances comme le CESER.

Elle nous a permis de mettre en œuvre six ambitions pour notre Région :

- celle d'amener les usagers, les ayants-droits au transport vers les transports en commun ;

LE FRONT NATIONAL EN PLENIERE

La dernière Assemblée Plénière s'est tenue sur 2 jours, les 2 et 3 février, du fait d'un ordre du jour particulièrement important au niveau décisionnel :

- budget primitif 2017 avec une hausse de l'investissement de l'ordre de 4 %,
- schémas de programmation – Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (SRESRI) et Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) – définissant la stratégie régionale pour l'emploi et la croissance,
- orientations de la politique éducative,
- plan d'action régional issu des Etats Généraux du Rail, de l'Intermodalité et de la Mobilité,
- plan d'investissement des établissements d'enseignements (lycées, CFA, CREPS, établissements des formations sanitaires et sociales)
- lancement de la démarche d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et Equilibré du Territoire (SRADDET), schéma pres-

criptif déterminant l'aménagement prévisionnel de l'espace et des territoires.

Le contexte sur fond d'échéances électorales proches (présidentielles et législatives) faisait peser une ambiance particulièrement électrique.

Je ne développerai pas le détail des sujets abordés sur lesquels notre groupe a obtenu des avancées non négligeables et qui font l'objet d'articles dans cette newsletter, mais j'aborderai ici le comportement des élus du Front National-Rassemblement Bleu Marine, qui sont au nombre de 40 sur 158 conseillers régionaux.

A ceux qui seraient tentés de se laisser séduire par les sirènes de ce parti qui se prétend le seul parti démocratique et se dit vouloir être constructif au sein de l'assemblée régionale, je vais décrire une réalité tout autre qui doit être connue.

En effet, chacune de leurs interventions, quel que soit le sujet traité, n'est qu'invectives, injures, attaques personnelles, propos sexistes, racistes, misogynes et ultra-nationalistes. Ils sont systématiquement sur des postures et des attitudes extrêmement violentes et très provocatrices, le

tout sous forme de déclarations publiques où ils se font passer pour des victimes. Des victimes qui hurlent vouloir co-construire avec la majorité régionale alors même que la réalité prouve le contraire.

Tout n'est que discours haineux accompagnés de comportements aux limites de l'agression physique.

Ils votent contre toute politique touchant au social (aides aux familles, aux lycéens, aux étudiants, aux apprentis, à l'éducation et à l'emploi, à l'accueil des réfugiés, au développement des formations, à la prévention en matière de santé, culture ...), à la coopération européenne et transfrontalière.

A l'issue de cette première année de mandat, il ressort qu'il est impossible de travailler dans des conditions sereines et qu'il ne faut surtout pas laisser les clés du pouvoir à de tels individus. La réalité est bien là et je n'aurai de cesse de combattre les idées et propos nauséabonds et irrespectueux de ces prétendus donneurs de leçon et sauveurs de notre démocratie.

Yolande Guinle



Éléments de réponse à un vœux du Front National

La situation des familles frappées par l'autisme est une réalité difficile pour chacune d'entre elles. Cela correspond à une histoire personnelle originale. L'empathie que nous devons avoir pour ces familles est à l'opposé de toute instrumentalisation de la souffrance et de la désespérance.

Depuis des années un véritable lobbying s'exerce sur les soignants pour orienter de manière particulièrement comportementaliste les prises en charge de l'autisme dans notre pays, pour rayer toute référence aux apports originaux de la psychanalyse par exemple. Il ne s'agirait plus de prise en soins, mais, d'une certaine manière, de « dressage ». Le 8 décembre dernier, une majorité s'est dégagée à l'Assemblée nationale pour rejeter la résolution Fasquelle*. C'est une bonne chose.

En effet, au printemps dernier, les familles et les professionnels de ce champ ont dénoncé le liguage du Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées par un lobby de « la seule méthode ». Après l'intervention du Président de la République, les personnes ayant de grossiers conflits d'intérêt ont été écartées de l'entourage de Ségolène Neuville. Le ton pris par la Secrétaire d'Etat, le 8 décembre en s'adressant dans l'hémicycle à ceux des députés qui relayaient encore ce lobby marchand et anti-service public, a confirmé cette orientation positive.

Avant cela encore, la manière dont ont été adoptées en 2012 les recommandations concernant l'autisme avait déjà conduit, à l'époque, à la dé-

crédibilisation de la Haute autorité de santé dans ce domaine. Le texte final ne consacre aucune pratique. Certaines sont déclarées « *consensuelles* » aux yeux des experts (ceux qui n'ont pas quitté la conférence de consensus), d'autres sont qualifiées de « *non-consensuelles* » faute d'évaluation statistique, mais ne sont pas écartées. Seul le soin par « *packing* » a été mis en attente des résultats des recherches en cours.

Pourtant – malgré des obstacles de plus en plus pesants et un manque de places – les hôpitaux de jour, qui permettent en France de répondre de façon plurielle (soin, éducation, rééducation, pédagogie et institutionnel) aux besoins individuels du soin de l'autisme, méritent le respect que leur porte la grande majorité des parents d'enfants qui y sont soignés. Ils s'articulent chaque fois que possible avec une scolarisation adaptée et permettent le maintien de l'enfant auprès des parents.

La dignité professionnelle des soignants de ces structures novatrices et évolutives est un des éléments de leur engagement au sein d'une pédopsychiatrie française, dont l'organisation conceptuelle continue à susciter l'envie dans d'autres pays.

Un apaisement, un renversement de tendance, une approche humaniste et progressiste, plus éclairée, de l'autisme en France sont les valeurs que nous portons pour la santé, loin, je le redis, de toute instrumentalisation...

* Voir <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion4134.asp>

Amendement adopté

AMENDEMENT SUR LES EMPLOIS ASSOCIATIFS

Dans le cadre du vote du budget primitif 2017, à propos du renforcement du lien social et des solidarités, pour une politique affirmée de lutte contre les discriminations, nous proposons de rajouter la préservation et l'aide à la création d'emplois associatifs via :

- la mise en place de convention pluriannuelle d'objectifs ;
- le respect de la charte d'engagements réciproques entre l'Etat ;
- le mouvement associatif et les collectivités territo-

riales ;

- l'engagement de la région dans le DLA.

Ces mesures non-exhaustives ont pour objectif de permettre notamment la stabilisation dans le temps des emplois du secteur associatif et leur pérennisation par la formation. Cela nécessite la mise en place immédiate d'un travail approfondi d'échanges, de concertation et de réflexion avec les acteurs concernés dans la perspective d'une concrétisation budgétaire correspondant aux attentes, au plus tard lors du prochain budget.

INTERVENTION SUR LE BUDGET ET SUR LES AGENTS REGIONAUX DES LYCEES

Avant d'intervenir sur le budget et d'exprimer mes remarques sur celui-ci, je souhaiterais réagir aux interventions de la droite et de l'extrême-droite concernant le-dit budget.

On constate une même logique de la part de ces deux partis. M. Rivenc, M. Briand parlaient d'un autre budget ambitieux, original, critiquant les dépenses légitimes en faveur de l'investissement par exemple pour le train du quotidien, critiquant les dépenses en faveur des jeunes et de leurs familles. Pour vous c'est cela l'ambition ? C'est faire comme en PACA avec M. Estrosi, ouvrir à la concurrence le train ? Ou comme en Auvergne et Rhône Alpes avec M. Wauquiez

qui vend peu à peu les infrastructures à la multinationale Vinci ?

Certains mots ont été prononcés par le FN concernant le budget, un budget « violent », un budget trop dispendieux, un mot même prononcé par Mme Jamet et qui m'a fait rire, puisque Mme Jamet parle de « kleptomanie ». En fait, effectuer des dépenses publiques pour répondre aux besoins sociaux, ça serait voler ! Je croyais que la kleptomanie était une pratique que l'on trouvait plutôt en ce moment, du côté du Parlement européen ou de l'Assemblée nationale !

Pour revenir au budget, je l'ai dit déjà, nous nous félicitons de l'augmentation de l'emprunt qui servira l'investissement, notamment en faveur du train du quotidien.

Pour nous, trois leviers sont essentiels : cet emprunt donc, mais aussi la dotation de l'Etat et la redistribution budgétaire. La baisse de la dotation de l'Etat est insupportable et remet en question les politiques publiques des collectivités qui sont pourtant peu responsables de l'endettement de l'Etat. Nous la dénonçons et nous continuerons à combattre les politiques d'austérité.

La redistribution, le rééquilibrage de certaines orientations budgétaires nous paraissent nécessaires pour répondre aux besoins sociaux et aux enjeux environnementaux. Les marges de manœuvre nous paraissent possibles comme le montrent les amendements proposés par notre groupe ou une partie de notre groupe.

Je voudrais insister sur celui concernant donc le recrutement d'une centaine d'Agents Régionaux de Lycées. En attendant l'évaluation des besoins, ce recrutement nous paraît nécessaire pour répondre aux difficultés dans les lycées. Une centaine d'agents, c'est peu au regard des problèmes de remplacements, il manque parfois jusqu'à deux à trois équivalents temps plein dans de nombreux établissements. De plus 3 millions d'euros, c'est peu au regard du coût considérable de la précarité dans les deux ex-régions, coût qui se monte chaque année à plusieurs millions d'euros.

Ce serait un signe fort de voter cet amendement pour les agents, pour les personnels, pour les familles et les élèves.

Myriam Martin



SUR LES POLITIQUES EDUCATIVES ET L'INVESTISSEMENT PLURIANNUEL DANS LES LYCEES PUBLICS

Je ne citerai pas Victor Hugo (cité entre autres par M. Pradié, Les Républicains), je citerai un dicton du bon sens populaire : « *quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage* ». Ce dicton correspond exactement, M. Pradié, à la politique menée par la droite pendant des années quand celle-ci s'est efforcée de casser le service public d'éducation en supprimant des dizaines de milliers de postes d'enseignant-e-s, aggravant les conditions de travail des professeurs et des élèves.

Vous dénoncez l'idéologie derrière les politiques éducatives proposées. Et pourtant M. Pradié (LR) et M. Ardinat (FN) vous n'avez fait qu'une chose : vous avez invoqué tous les deux l'idéologie décliniste réactionnaire. J'en veux pour preuve votre vision de la jeunesse, vous ne comprenez pas d'ailleurs ce que sont les jeunes et j'espère que vous n'avez pas affaire quotidiennement à des adolescents car je plains ces derniers.

Notre groupe a porté depuis un an des propositions concernant la gratuité des outils pédagogiques au nom de la justice sociale et de la continuité du service public.

Je défendrai cette politique parce que c'est celle que j'ai portée avec mon groupe depuis un an comme je soutiens le plan pluriannuel de construction de nouveaux lycées, de rénovation et de restructuration dans les lycées publics.

Par ailleurs je souhaite revenir sur l'intervention, qui

ne m'étonne pas, de M. Ardinat qui dénigre les politiques éducatives affirmant la nécessité de lutter pour l'égalité entre les filles et les garçons. Le FN ne comprend pas ces politiques, il semble découvrir que l'autre moitié de l'humanité, ce sont des femmes et qu'elles ont subi et qu'elles subissent encore la domination des hommes, qu'elles sont victimes de discriminations et de préjugés tenaces. Aussi, oui, nous soutenons les politiques qui visent à lutter contre les discriminations et en faveur de l'égalité totale entre les femmes et les hommes.

Je ne vous ai pas entendu M. Ardinat (FN) et M. Pradié (LR) vous prononcer sur les politiques proposées, notamment sur la gratuité. C'est sûr, il est difficile de se justifier publiquement et d'avouer qu'on est contre la gratuité qui profite à tous les élèves et à toutes les familles. Vous aurez du mal à expliquer à nos concitoyen-n-es que vous êtes contre la gratuité du service public d'éducation. D'autant que M. Pradié vient de plaider pour les lycées « *confessionnels catholiques* » (sic).

Rappelez-moi M. Pradié, comment s'appelle l'organisation à laquelle vous appartenez ? « Les Républicains » ? Que faites-vous donc de la laïcité ? Chez vous comme au FN elle est bien sélective ! Pour nous, c'est un principe essentiel que nous défendrons contre vous et jusqu'au bout en défendant le service public d'éducation laïque et gratuit !

Myriam Martin



SUR LE CONTRAT DE PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES



Quelques remarques concernant principalement la formation professionnelle initiale et l'apprentissage.

Il ne s'agit pas évidemment d'aborder le sujet sous l'angle des positions simplistes du FN qui propose de rétablir l'apprentissage à 14 ans, proposition digne du XIX^{ème} siècle qui fait fi du droit des jeunes à aller le plus longtemps possible à l'école.

Ces questions de la formation initiale professionnelle et de l'apprentissage impliquent qu'on se pose la

question de la place de chacune de ces voies de formation. Dans le rapport, il y a des objectifs chiffrés en termes de nombre d'apprentis. Ce n'est pas comme cela qu'il faut aborder le sujet, mais se poser les questions suivantes : à qui et à quel âge s'adresse l'apprentissage ? Ce qui n'est pas possible, c'est qu'il y ait concurrence entre la formation initiale professionnelle et l'apprentissage. Or malgré la volonté affichée de la Région d'agir en faveur de la complémentarité, ce n'est pas exactement ce qui se passe.

J'en veux pour preuve la carte des formations. Cette année, sur 118 demandes d'ouvertures en formation initiale, 24 évolutions favorables ont été actées, soit 20,5% de demandes retenues, sur 210 demandes en apprentissage, 128 ouvertures sont actées, soit 61% de retenues.

Il est nécessaire de rétablir un équilibre en faveur de la formation initiale publique au sein du service public d'éducation.

SUR LES SCHEMAS REGIONAUX

Sur les schémas régionaux, je souhaite louer le travail de compilation effectué.

Le document est dense, nous l'avons eu un peu tard. Cependant, si ce document peut présenter des aspects positifs, il présente un cadrage global, général qui stipule sans cesse les mêmes objectifs, « répondre aux besoins des entreprises et à la compétitivité ».

On peut regretter que ces schémas n'aient pas mis dès à présent en exergue la nécessité de répondre aussi aux besoins des salariés, de répondre aux enjeux de demain en matière environnementale et sociale, en terme de formation des salariés et des jeunes, par exemple dans les énergies renouvelables, plus globalement en faveur de la transition écologique et pour répondre aux besoins sociaux.

Sur la question des critères des aides aux entreprises, nous avons une liste qui se veut vertueuse, mais nous regrettons qu'elle ne soit, en gros, qu'incitative même si les ambitions peuvent être louables. Or nous aurions dû être plus exigeants, notamment pour les grands groupes qui sont bénéficiaires d'aides considérables ; dès à présent, sur la conditionnalité des aides : exiger le respect de l'environnement, des économies d'énergie, exiger des emplois en CDI, non délocalisables. Doit-on rappeler ce qui se passe en Haut-de-France avec la délocalisation de Wirhlpool ? Nous devons veiller à ne pas financer des entreprises comme les laboratoires Fabre en Occitanie qui ont touché de la région 4 millions d'euros en aides diverses et des millions d'aides de l'Etat au titre du CICE !

INTERVENTION SUR LES PORTS

A l'occasion de l'examen de ces deux rapports, sur l'aménagement de notre littoral et plus particulièrement ceux de nos ports :

- extension du port de Port-la-Nouvelle avec notamment, après enquête, un investissement sur une première phase estimé à 350 millions d'euros hors taxe

- aménagement du port de Sète-Frontignan avec notamment la nouvelle gare maritime, le nouveau terminal pour les passagers, la nouvelle digue, là aussi pour des montants considérables et néanmoins nécessaires de plus de 40 millions d'euros.

Nous souhaitons profiter de ces débats pour aborder la question de la gestion de ces infrastructures que sont donc les ports de notre région, comme nous avons souhaité le faire lors de notre dernière commission sectorielle Méditerranée.

Concernant la gestion du port de Port-la-Nouvelle, celle-ci est assurée par la CCI et prendra fin le 1er janvier 2018. Nous avons décidé de reconduire cette délégation de service public pour une durée de trois ans. Nous sommes, comme vous le savez, intervenus en commission pour modifier cette délibération dont les orientations libérales nous dérangent, en faisant retirer les notions de flexibilité et de compétitivité. Comme vous le savez, nous restons très critiques et ce n'est pas une question de posture, mais de fond politique, très critique sur les délégations de service public.

Nos questionnements portent évidemment sur le développement du port, l'entretien, les installations, sur le programme d'investissement et sur la préservation des emplois directs et indirects. C'est pourquoi nous proposons que soit mise à profit la durée de cette

délégation de service public pour ouvrir une instance de réflexion et d'évaluation sur le bien-fondé de celle-ci.



Notre volonté est de démontrer la pertinence d'une régie directe, de mener une réflexion sur les modes de gestion de demain, en y associant les acteurs de la mer, de la pêche, du tourisme, du commerce, mais aussi les citoyens.

Il nous semble que si notre région peut investir lourdement pour que fonctionnent nos infrastructures, nous pouvons aussi nous poser la question de nos capacités à gérer totalement celles-ci.

C'est le sens de notre engagement, de notre volonté politique, que nous souhaitons partager avec vous.

Mylène Vesentini

Amendement adopté

AMENDEMENT SUR L'EGALITE HOMME-FEMME

Dans le cadre du rapport sur la politique éducative

Nous tenons tout d'abord à réaffirmer notre soutien à la mise en place d'une nouvelle politique éducative. Par cet amendement nous souhaitons renforcer l'action régionale en faveur de l'égalité filles-garçons. Pour battre en brèche les représentations sexistes, les stéréotypes et les préjugés, la Région va engager des actions en ce sens.

Si vous le permettez, quelques mots pour celles et ceux qui, ici,

jurent défendre la main sur le cœur l'égalité femme-homme, le monde des travailleuses et des travailleurs. Nous entendons depuis le début de nos travaux, citer monsieur Trump, celui qui a supprimé les aides aux ONG qui promouvaient le libre accès à l'avortement. C'est bien celui-là même qui a tenu des propos d'inégalités des sexes, le même qui veut supprimer le système de santé, qui permettait, certes très insuffisamment, à des millions d'Américains, jeunes ou pas, de se soigner.

Mais revenons à notre amendement. Il nous paraît important d'ajouter que la Région poursuivra à partir de 2017, en partenariat avec les Rectorats, la DRAFF et l'ARS, et avec la mobilisation de partenaires associatifs, un objectif de promotion de la culture de l'égalité, en déployant des séances d'information et de sensibilisation dans les classes de seconde des lycées et les classes de niveau équivalent dans les CFA et les écoles de la deuxième chance, sur l'égalité réelle entre les filles et les garçons.

INTERVENTION SUR LA FILIERE AGRICOLE

Notre région produit plus de 20% de la production nationale des palmipèdes et du foie gras. L'élevage de volailles a dégagé un chiffre d'affaires de 240 millions d'euros en 2014. Plus de 30% des exploitations détenant des volailles se situent dans le Gers.

La filière est fortement industrialisée

avec une optimisation financière effrénée. Les élevages fermiers peuvent recevoir jusqu'à 16 000 poussins et les industriels 100 000 ! L'an passé, notre Région a débloqué des fonds pour venir en aide à la filière, cette année nous devons réitérer l'opération pour la soutenir. Nationalement, selon le Cifog (Comité Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras), la facture serait déjà de 200 millions d'euros, après les 300 millions de l'année dernière.

Sans rentrer dans les détails des mécanismes d'aides, nous pouvons constater que celles-ci vont plus facilement aux grands groupes industriels. Nous remarquons que les différentes normes applicables à la chaîne de production édictée par Bruxelles favorisent l'élevage intensif et fragilisent les élevages à dimensions humaines. Le nouvel épisode d'épidémie que traverse la profession nous pose d'énormes interrogations. Nous ne pouvons pas ad vitam aeternam injecter de l'argent public sans faire un audit complet

de la filière. Il semble que la structuration industrielle ne soit pas la meilleure réponse pour faire face aux attaques du virus. Elle paraît au contraire être un vecteur important de l'accélération de la propagation.

La logique de rentabilité, la concentration de volatiles toujours plus exponentielle, mais surtout le fractionnement du processus d'élevage augmentent les déplacements des animaux. Ils démultiplient les risques d'épizootie.

La segmentation de la production et les effets économiques du vide sanitaire ont obligé les éleveurs industriels à se fournir en poussins

dans des pays tiers comme la Hongrie. Ce pays est infesté par le virus, il faut savoir qu'il n'existe pas de foyer de grippe dans la Hongrie et la France. Cela étaye la thèse selon laquelle le transport peut être un facteur déterminant dans la propagation du virus.

Il est temps que nous ayons un débat sur le sujet. La filière pèse



deux milliards de chiffre d'affaires et emploie près de 100 000 personnes. Les enjeux sont considérables et nous restons persuadés que le système de production porte en lui-même les germes de sa disparition.

Nous devons nous projeter dans la pérennité de la production et utiliser tous les leviers nécessaires à une réorientation de la filière. Celle-ci devra s'articuler entre les différents acteurs : les paysans, les industriels, les salariés.

Nous devons explorer toutes les pistes et activer les connexions entre gestion des territoires agricoles et formations des hommes et